



Déposé le 06.11.18

Scanné le _____

18-HQU-167

Question orale

Distributeurs de boissons sucrées dans nos écoles, où en est le dossier ?

Le 14 mars 2017, notre ancienne collègue Catherine Roulet posait la question de l'évolution du dossier des distributeurs de boissons sucrées et d'en-cas sucrés et/ou gras dans les écoles vaudoises, afin de préserver la santé des enfants et des adolescent-e-s, tant du point de vue de l'augmentation de l'obésité que de la santé dentaire.

Pour rappel, elle avait quelques années auparavant déposé une motion, transformée en postulat, auquel une directive incitative avait été préférée, directive visant à lutter contre la prolifération des distributeurs, plutôt que de les interdire, ce qui aurait eu clairement l'avantage d'envoyer un signe fort aux différents établissements scolaires. Suite à cette directive, entre 2010 et 2015, le nombre total des distributeurs dans le canton a pourtant augmenté en passant de 103 à 109.

De fait, notre ancienne collègue avait interpellé le Conseil d'Etat pour savoir si ce dernier allait profiter de l'EMPD sur les soins dentaires pour également déployer un dispositif préventif à cet égard, la situation en la matière ne s'étant et de loin pas améliorée. Si nous avons constaté que le Conseil d'état n'avait pas usé de cette opportunité pour répondre à l'interpellatrice, nous constatons également que le Grand Conseil n'est toujours pas nanti de la réponse à cette interpellation, qui, nonobstant le débat sur les soins dentaires que nous avons eu, demeure pendant bien au-delà des 3 mois légaux.

Et comme les 3 questions posées à l'époque sont toujours d'actualité, à savoir notamment la position du Conseil d'Etat quant à la possible suppression définitive des distributeurs de boissons sucrées et d'en-cas sucrés et/ou gras dans les écoles vaudoises, obligatoires comme post obligatoires, nous posons la question suivante au Conseil d'Etat : quel est l'état actuel de ce dossier, y compris la réponse à l'interpellation « Pour en finir avec les distributeurs de boissons sucrées » (17_INT_678) ?

Stéphane Montangero